

Rapport public Parcoursup session 2023

Lycée Maurice JANETTI - Mention complémentaire - Technicien ascensoriste, service et modernisation

Les données de la procédure

Les données de la procédure correspondent aux données de la phase principale, calculées au 07 juillet 2023.

| Formation d'affectation | Jury | Groupe | Nombre de places proposées | Nombre de voeux confirmés | Nombre de propositions d'admission en procédure principale | Rang du dernier admis en procédure principale | Taux minimum boursier |
|--|-----------------|--------------------|----------------------------|---------------------------|--|---|-----------------------|
| Lycée Maurice JANETTI - Mention complémentaire - Technicien ascensoriste, service et modernisation | Jury par défaut | Tous les candidats | 15 | 36 | 31 | 33 | |

Le rappel des caractéristiques de la formation

Attendus nationaux

- Etre titulaire de l'un des baccalauréats professionnels ayant une dominante sur la mécanique, sur l'électromécanique sur l'automatique, sur l'électricité et sur l'électronique. Disposer de compétences pour travailler en équipe dans le cadre d'une démarche de projet.
- Disposer de compétences pour s'adapter à un environnement industriel, pour comprendre et respecter les règles de son fonctionnement et de sécurité.
- Mobiliser ses compétences en expression écrite et orale y compris en anglais pour communiquer et argumenter.

Attendus locaux

Exemples de formations requises Bac pro Maintenance des équipements industriels Bac pro Métiers de l'électricité et de ses environnements connectés

Conditions d'inscription

Il n'existe aucune condition d'inscription réglementaire pour l'accès à cette formation. Tous les candidats sont donc autorisés à s'y inscrire.

Contenu et organisation des enseignements pour la formation

Mention complémentaire en 1 an:

Les horaires de formation en établissement scolaire sont de 30 heures hebdomadaires, soit 600 heures de formation sur l'année.

La durée de la formation en milieu professionnel est de seize semaines réparties sur l'année de formation.

La période de formation en milieu professionnel et en établissement scolaire assure la continuité de la formation et permet à l'élève de compléter et de renforcer ses compétences. Elle fait l'objet d'une planification préalable de manière à maintenir une cohérence de la formation. La formation assurée en établissement scolaire est polyvalente afin de faciliter l'acquisition des savoirs et des compétences dans les différents domaines constitutifs de la formation préparée.

Organisation des enseignements en établissement:

-Electrotechnique : 6 heures hebdomadaires

-Procédés d'intervention: 8 heures hebdomadaires

-Analyse fonctionnelle et structurelle: 8 heures hebdomadaires

-Solution constructives : 3 heures hebdomadaires

-Communication professionnelle et anglais technique:3 heures hebdomadaires

-Hygiène et prévention des risques professionnels, SST: 2 heures hebdomadaires

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

La commission a retenu des champs d'évaluation pour classer les dossiers des candidats. Les champs retenus sont :
les compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire : à travers les appréciations et le parcours scolaire en bac pro
les résultats académiques : à travers les relevés scolaires

les motivations, cohérence du projet : à travers la lettre de motivation

le savoir-être : l'autonomie, l'implication et le travail en groupe.

Etre titulaire de l'un des baccalauréats professionnels ayant une dominante sur la mécanique, sur l'électromécanique sur l'automatique, sur

l'électrique et sur l'électronique. Disposer de compétences pour travailler en équipe dans le cadre d'une démarche de projet.

- Disposer de compétences pour s'adapter à un environnement industriel, pour comprendre et respecter les règles de son fonctionnement et de sécurité.

- Mobiliser ses compétences en expression écrite et orale y compris en anglais pour communiquer et argumenter.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Aucun traitement algorithmique n'a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux.

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Les candidats ont un parcours cohérent en demandant la mention ascensoriste après un bac pro MEI.
PFMP réalisées dans le secteur des ascensoriste.

Nous pouvons conseiller aux candidats de personnaliser la lettre de motivation

Tableau Synoptique

| Champs d'évaluation | Rappel des critères généraux | Critères retenus par la commission d'examen des vœux | Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères | Degré d'importance des critères |
|---|---|--|---|---------------------------------|
| Résultat académique | Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation | Résultats dans les matières professionnelle | Résultats dans les matières professionnelles avec une progression des moyen | Important |
| Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire | compétences techniques | Capable de travailler en autonomie | niveau scolaire requis en mécanique industrielle (MSPC) et électrotechnique (MELEEC) | Très important |
| Savoir-être | Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation | Savoirs être | Attitude face au travail.Implication.Autonomie. | Très important |
| Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet | Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation | Examen de la lettre de motivation | Le candidat à effectué ses PFMP de bac pro MSPCchez un ascensoriste. Participation aux journées portes ouvertes de la formation.I | Important |
| Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires | Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation | | Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation | Complémentaire |

Signature :

JEAN FRANCOIS GUERINI,
Proviseur de l'établissement Lycée Maurice JANETTI